

Réf./ GT_20181010

Gilles Thébaud

☎ 04 73 40 62 05

✉ gilles.thebaud@uca.fr

A l'attention de : Madame la Ministre de la transition écologique et solidaire

Objet: destruction de la forêt de Valbonne

La forêt domaniale de Valbonne est un site Natura 2000 (n° FR9101398) qui présente un grand intérêt biologique et écologique avec notamment plusieurs habitats forestiers d'intérêt européens (9340, 9380...) et, concernant la flore, une dizaine d'orchidées protégées ou remarquables. Elle s'originalise notamment par ses forêts caducifoliées, comme ses hêtraies luxuriantes, rares en région méditerranéenne, et ses chênaies blanches à houx, ou ses chênaies vertes matures centenaires.... Actuellement une intensification de l'exploitation forestière de certains de ces habitats a lieu, conduite par l'office national des forêts, incompatible avec le maintien des habitats remarquables de cette forêt domaniale : coupes à blanc et coupes de cloisonnement, routes forestières élargies... De nombreux scientifiques et naturalistes se mobilisent pour que ces pratiques soient stoppées et remplacées par des coupes en « futaies jardinées », et en « conversion » des vieux taillis en futaie irrégulières sur souche, comme le prévoit le plan d'aménagement.

La renommée de cette forêt dépasse de loin le simple département du Gard, comme l'attestent les herborisations faites dans le passé par de nombreux botanistes venus l'étudier depuis le 19^{ème} siècle et dont les traces sont présentes dans les publications et collections publiques universitaires comme la nôtre (herbier **CLF**).

Aussi Madame la Ministre, je vous demande d'intervenir pour que soit protégé ce patrimoine naturel unique par la mise en place d'une réserve naturelle intégrale dans certaines parties de la forêt et que soient respectées les prescriptions de gestions forestières du site natura 2000 ainsi que celles du plan d'aménagement forestier dans la totalité de la forêt domaniale, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Comptant sur votre volonté de préserver la biodiversité et sur votre intervention auprès des services concernés, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Dr. HDR G. Thébaud
Université Clermont Auvergne
Conservateur des herbiers CLF

